



# Charente-Maritime, le dernier budget de l'ère Bussereau adopté

lundi 26 avril 2021, par [lpe](#)

Le président du Département de Charente-Maritime depuis 2008, Dominique Bussereau, a conduit sa dernière session budgétaire la semaine dernière dans des conditions sanitaires ne permettant pas à l'assemblée de se réunir physiquement au siège du boulevard de la République. Une situation d'autant plus frustrante que celui qui préside aussi l'Assemblée des départements de France ne briguera pas de 3e mandat. Il laisse une collectivité locale forte de ressources importantes et d'un endettement faible comme l'a souligné le 1er vice-président Lionel Quillet.

Le Budget primitif 2021 du Département qui a donc été adopté à l'issue de la session du Conseil départemental s'établit donc à 1,187 milliard d'euros (budget principal) (contre 1,013 milliard d'euros en 2020) dont 853 millions d'euros en fonctionnement (742 M€ en 2020) et 334 millions d'euros en investissement (271 M€ en 2020).

Avec les budgets annexes, il atteint 1,327 milliard d'euros (1,084 M€ en 2020).

## Un soutien toujours appuyé aux projets structurants

Le Département poursuit ses investissements aux côtés des collectivités locales notamment pour les projets structurants du territoire :

- 6,2 millions d'euros pour la politique de l'eau et de l'assainissement.
- 16,6 M€ pour les ports et filières de la mer.
- 11,6 M€ pour le déploiement du numérique ([à lire notre article sur ce sujet](#))
- 9,3 M€ pour les subventions dans les domaines culturel, sportif et touristique.
- 6,9 M€ pour le Contrat de Plan Etat-Région.
- L'amélioration de l'infrastructure routière : 44,4M€.
- Le Plan digues pour un total de 10,1 M€.
- Les bâtiments départementaux : 37 M€, dont 18 M€ pour les collèges.
- Les Espaces Naturels, la qualité des eaux et le domaine fluvial : 6,16 M€.
- Les Centres de Secours et d'Incendie : 3,35M€.



Côté dépenses de fonctionnement, des actions essentiellement axées vers les politiques sociales et

d'insertion :

- 107,9 M€ pour l'aide sociale aux personnes handicapées.
- 97,7 M€ pour l'aide sociale aux personnes âgées.
- 80,6 M€ pour l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille.
- 103,2 M€ pour l'aide à l'insertion et le RSA. A noter que lancé il y a un an, le site <https://emploi17.fr> propose de nombreuses offres d'emploi dans un rayon géographique large.
- 7,8 M€ (dont 4,5 M€ en investissement) pour l'aide au logement.
- Les subventions aux associations et aux Centres sociaux s'élèvent à 4,6M€.
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours : 34,4 M€ (32,3 M€ au BP 2020).
- Les collèges (fonctionnement, entretien, petites fournitures...) : 10,8 M€.
- La voirie routière : 6,4 M€ (6,7 M€ en 2020)
- L'animation culturelle et sportive et la politique touristique : 13,3 M€.

## **Des ressources solides**

Le financement de l'ensemble de ces actions est assuré notamment par :

- Des recettes fiscales (fiscalité directe et indirecte) à hauteur de 454 M€, dont 170 M€ pour le produit des droits de mutation à titre onéreux (idem 2020).
- Des dotations de l'Etat d'un montant de 94,35M€, quasi-stables par rapport à 2020.
- L'emprunt : 70 M€, chiffre provisoire (en 2020, 88,5 M€ avaient été inscrits et seulement 36 M€ mobilisés).
- Un autofinancement à hauteur de 82,15 M€ (28,5 M€ en 2020).

À noter que le Département s'est désendetté de 28,6 M€ depuis 2016.

Toutes les informations : <https://la.charente-maritime.fr>